



Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

LA VILLE DE THIERS

RECRUTE

UN.E CHARGE.E DE MISSION URBANISME

N° 2026-11

TITRE DU POSTE : CHARGE.E DE MISSION URBANISME

SERVICE :	URBANISME
CADRES D'EMPLOIS :	ATTACHE
TYPE DE CONTRAT :	PERMANENT
MOTIF DE LA VACANCE :	DEPART DE L'AGENT

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE : La Ville de THIERS souhaite réviser son Plan Local d'Urbanisme (PLU) et améliorer sa gestion foncière.

PRESENTATION DU SERVICE : Au sein d'un service constitué de 5 agents, le/la chargé.e de mission urbanisme pilote le suivi du PLU et notamment les modifications et la révision à venir, et du Règlement Local de Publicité (RLP). Il gère également la politique foncière de la collectivité.

MISSIONS PRINCIPALES :

Vous resterez garant de la cohérence qualitative, technique, administrative et également financière (bilan, engagements dépenses/recettes et suivi de la trésorerie) de l'ensemble de la mission.

Il/elle est chargé.e notamment d' :

URBANISME REGLEMENTAIRE ET OPERATIONNEL

- Suivre les documents de programmation intercommunaux (ex : Programme local de l'habitat) ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme ;
- Organiser la conception et la mise en œuvre des documents d'urbanisme ainsi que les procédures de modification ou mise en révision le cas échéant ;
- Rédaction des projets de délibérations liées à l'urbanisme réglementaire et opérationnel ;
- Rédaction des articles et documents de vulgarisation ;
- Organiser la conception et la mise en œuvre du règlement local de publicité ;

AFFAIRES FONCIÈRES

- Préparer et suivre les acquisitions et cessions amiables, coordination des différents partenaires (notaires,



	<p>géomètres, France domaine...);</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les procédures de classement et de déclassement du domaine public ; - Suivre les procédures d'expropriation ; - Rédiger les baux ; - Rédiger les conventions d'occupation du domaine public ou privé ; - Piloter et suivre de la procédure des biens présumés sans maître et des biens en état d'abandon ; - Sécuriser les procédures foncières ; - Rédiger les projets de délibérations liées à la gestion foncière et patrimoniale ; - Assurer une veille juridique et contentieuse ; - Gérer l'inventaire immobilier de la collectivité.
PROFIL RECHERCHE :	<ul style="list-style-type: none"> – De formation supérieure en urbanisme et/ou droit public ; – Maîtrise des méthodologies d'ingénierie de projet, d'analyse, de diagnostic et d'évaluation ; – Bonne connaissance des collectivités territoriales.
COMPETENCES ATTENDUES :	<p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, des procédures liées aux autorisations d'urbanisme ; - Connaissance du code civil dans ses implications sur l'instruction des autorisations d'urbanisme ; - Maîtrise de la lecture technique des dossiers d'urbanisme ; - Maîtrise des procédures liées à la gestion foncière (domaine privé et public communal). - Capacité à conduire un projet de façon autonome et rigoureuse ; - Expérience confirmée souhaitée dans la conduite de projets d'urbanisme ; - Qualité rédactionnelle ; - Maîtrise des outils informatiques et cartographiques. <p>Savoir Etre</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sens du relationnel et du travail en équipe ; – Sens de l'opérationnel et du travail en transversalité ; – Qualité d'organisation et de méthode, esprit de synthèse ; – Dynamisme et sens de l'initiative ; – Aptitude à l'animation de démarches partenariales.
CONDITIONS DE TRAVAIL :	
LIEU DE TRAVAIL :	ECOPOLE, 20 RUE DU FOREZ, THIERS
TEMPS DE TRAVAIL :	36 H
REMUNERATION INDICATIVE :	Régime statutaire + régime indemnitaire



AVANTAGES :	Participation employeur complémentaire santé et prévoyance. CNAS.
POSTE À POURVOIR LE :	1 ^{er} juin 2026
DATE LIMITE DE CANDIDATURE :	21 mai 2026
CONTACTS :	Maléka FOURNIER, directrice du Pôle Aménagement Territorial, mfournier@thiers.fr
CANDIDATURES :	<ul style="list-style-type: none"> - CV - Lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire - Préciser votre situation administrative actuelle <p>A envoyer avant la date limite de candidature en précisant la référence du poste exclusivement par messagerie à rh@thiers.fr</p>

Fait à Thiers, le 20/04/2026

La Directrice des Ressources Humaines,

Maryline FAUCHER

